

Initiatives ministérielles

Nous savons que de tout petits montants bien placés dans des choses comme les soins de santé, l'éducation des femmes feront davantage pour la protection de l'environnement que la construction d'immenses barrages et de mégaprojets énergétiques. Pourtant, nous avons, semble-t-il, du mal à comprendre cette leçon fondamentale que les petits investissements dans le développement humain constituent la chose la plus importante qui se puisse faire pour notre planète. On voit les capitaux passer des plus démunis de la terre à ceux qui vont nous permettre de mieux commercer et de faire plus de profits.

Nous n'avons même parlé dans notre pays des moyens à prendre pour réduire notre consommation énergétique. Nous n'arrêtons pas d'enlever des fonds aux programmes de conservation de l'énergie et de production énergétique de remplacement pour les affecter à des mégaprojets de production énergétique qui nous poussent à être encore plus énergivores et gaspilleurs. C'est exactement la direction opposée à celle qui résulterait du genre de travail, du genre de lourde responsabilité, que l'on confie à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

• (1605)

Nous n'avons pas envisagé la façon dont notre commerce influe sur la pauvreté à travers le monde et les pressions sur l'environnement qui résultent de cette pauvreté. Il est honteux que, en 1993, les plus riches pays du monde enlèvent aux plus pauvres 50 milliards de plus par année qu'ils ne leur donnent. Nous qui nous considérons comme une des nations les plus progressistes du monde, nous venons juste de dire que nous allons contribuer encore moins à aider les plus pauvres. Nous profitons de leur pauvreté pendant que notre terre, notre air et notre eau sont victimes du profit.

Nous avons vu que le gouvernement refusait de prendre ses responsabilités et de jouer un rôle de leader en regardant comment il fonctionne et en faisant en sorte que ce soit de la façon la plus bénigne pour l'environnement. Nous ne respectons pas nos propres lois, nos propres évaluations environnementales et nos propres populations autochtones.

Nous perpétons un monde où 20 p. 100 de la population consomme 80 p. 100 des richesses et des ressources. Si nous sommes sérieux au sujet de la tâche que nous donnons maintenant officiellement et légalement à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, nous devons d'abord nous pencher sur nous-même,

et dans cette Chambre et au Cabinet, et suivre les leçons qui sont déjà venues de cette Table ronde. Nous devons suivre ses sages conseils et agir d'une façon qui renforce son mandat au lieu de lui nuire.

La Table ronde a joué un rôle crucial en réunissant différentes forces et en focalisant la puissance de changement, une puissance qui doit continuer à croître si nous voulons laisser à la prochaine génération un monde habitable sinon prospère.

Nous désirons appuyer ce projet de loi, nous voulons qu'il aille en comité où nous pourrions en parler plus en détail.

L'hon. Pauline Browes (ministre d'État (Emploi et Immigration)): Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer les mesures qui sont prises dans l'intérêt de tous les Canadiens, à savoir discuter le projet de loi C-72, Loi constituant la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le Canada s'est distingué dans la défense de l'environnement et son action remonte au début du siècle. Nous protégeons ici les grandes ressources naturelles. Cette question a toujours intéressé les Canadiens, et l'histoire a démontré la création de la Commission de la conservation en 1909 était une mesure avant-gardiste de la part du gouvernement d'alors.

En 1972, les Canadiens ont appuyé la Conférence de Stockholm sur l'environnement. Puis dans les années 1980, ils ont montré l'exemple en établissant un consensus international et en préparant la première Stratégie mondiale de la conservation et son successeur récent «Caring for the Earth».

Il y a quelques années à la Chambre, je pense que c'était en 1987, nous avons eu l'occasion de débattre de manière assez approfondie la Commission mondiale de l'environnement et du développement. C'était un rapport des Nations Unies, appelé communément «la Commission Brundtland» intitulé *Notre avenir à tous*, l'oeuvre d'une commission. Il y avait deux représentants canadiens à cette commission qui a été établie par les Nations Unies et qui était présidée par le premier ministre de la Norvège de l'époque, madame Gro Brundtland. Un Canadien très éminent, Jim McNeill, était le secrétaire de la commission Brundtland. Le report recommandait qu'on établisse des tables rondes pour que les gens des différents secteurs de la collectivité puissent se réunir et discuter des questions qui sont importantes pour l'environnement.